

# L'ENTENTE

Le regroupement stratégique Centre d'optique, photoniques et lasers (COPL), appuyé par Optonique, signe une proposition-cadre de **166 unités de stage Mitacs-Accélération sur 2 ans.**

Ce programme vise à renforcer les collaborations entre les chercheurs et chercheuses académiques membres du COPL et les partenaires industriels du domaine de l'optique-photonique ainsi qu'à bonifier la formation de la relève, en soutenant des activités de recherche partenariale sous forme de stages en entreprise.

*Accélération* est le programme phare de Mitacs, soutenant la recherche appliquée collaborative entre les milieux académiques et non-académiques.



# AVANTAGES

- Démarrage rapide des projets, peu importe leur taille
- Formulaire d'activation de projet abrégé
- Évaluation d'éligibilité raccourcie à 2 ou 3 semaines
- Demandes acceptées en tout temps
- Accompagnement pour le maillage des entreprises et des expertises

## Contactez-Nous



**COPL**  
Centre d'optique,  
photonique et lasers

**David Hélie**

Coordonnateur du comité de programme  
[stagephotonique@copl.ulaval.ca](mailto:stagephotonique@copl.ulaval.ca)

# OPTONIQUE

**Édith Ducharme**

Spécialiste innovation et collaboration  
[educharme@optonique.ca](mailto:educharme@optonique.ca)

 **mitacs**

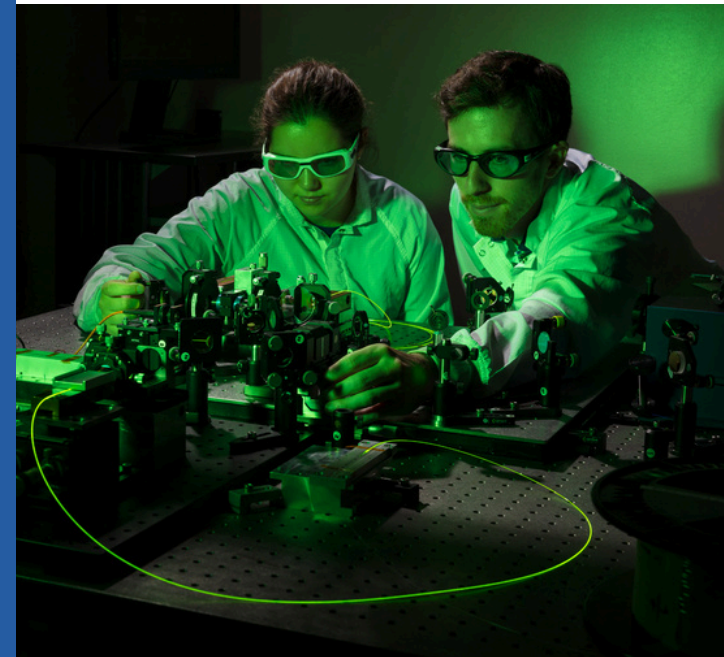
**Valérie Lapointe**

Conseillère, Développement des affaires  
[vlapointe@mitacs.com](mailto:vlapointe@mitacs.com)

# SCIENCES ET INNOVATIONS PHOTONIQUES

PROGRAMME DE STAGES  
MITACS-ACCELERATION

UNE COLLABORATION  
COPL-OPTONIQUE



**COPL**  
Centre d'optique,  
photonique et lasers

**OPTONIQUE**

 **mitacs**

# ADMISSIBILITÉ

- Répondre aux critères d'admissibilité du programme Accélération de Mitacs.
- La personne étudiante stagiaire doit faire partie de l'équipe d'un membre du COPL (tous les niveaux d'études sont admissibles).
- Le projet développé en industrie doit être lié à au moins un axe de recherche du COPL.

## CRITÈRES MITACS



## PROGRAMME COPL



## MEMBRES OPTONIQUE



# BÉNÉFICES

- Accueillir une personne étudiante hautement qualifiée, et en voie de diplomation, pour une durée minimale de 4 mois.
- Développer un projet partenarial en bénéficiant de l'expertise de recherche en milieu universitaire.
- Recevoir un accompagnement privilégié du COPL et d'Optonique pour un jumelage adapté à vos besoins.
  - Appui lors de la préparation de la demande.
  - Suivi de la satisfaction des entreprises et rétroaction.
  - Visibilité et rayonnement des entreprises.

# FINANCEMENT

- Total minimal de 15 000\$ par unité de stage.
  - Contribution de 7500\$ taxable du partenaire.
  - Bonification de 7500\$ par Mitacs.
- La contribution du partenaire peut être bonifiée à la discrétion des parties.

Bourse  
minimale de  
**10 000\$**  
à l'étudiant.e

Une unité de  
stage  
**4 à 6 mois**  
Temps  
plein

# PROCÉDURE

- Contacter le comité de programme (stagephotonique@copl.ulaval.ca) pour la validation de l'adéquation du projet avec les axes de recherche du COPL en soumettant un résumé non-confidentiel.
- Suite à cette approbation, remplir le formulaire d'activation de projet et le transmettre directement à Mme Valérie Lapointe, conseillère Mitacs, pour vérification.
- Soumettre le formulaire dûment rempli à Mitacs.
- Dès l'approbation, votre projet peut démarrer selon les politiques en vigueur dans votre établissement universitaire!

# AXES DE RECHERCHE DU COPL [coplweb.ca](http://coplweb.ca)

- Lasers et interaction avec la matière
- Matériaux photoniques
- Fibres optiques et dispositifs
- Télécommunications optiques
- Biophotonique
- Photonique quantique
- Systèmes et microsystèmes photoniques